

**Commune de Wemmel**  
**Ordre du jour du Conseil Communal**  
**Jeudi 14 septembre 2017**

**20h30 – Salle du Conseil – Maison communale**  
**2<sup>e</sup> étage**  
**Avenue Dr. H. Follet 28**  
**1780 Wemmel**

## **Agenda**

### **SÉANCE PUBLIQUE**

1. Notules du Conseil Communal du 22/06/2017
2. Compte annuel 2016
3. Modification budgétaire n° 2 2017
4. Achat de vêtements de travail - approbation du cahier des charges et des modalités d'attribution
5. Rue Remeker - approbation des coûts supplémentaires
6. Modification de l'alignement de la rue Guyot - détermination provisoire de l'alignement (plan dd. 22/5/2017 - adapté le 1/9/2017)
7. Modification du règlement de roulage complémentaire - mise en place d'une limitation de vitesse de 30 km/h - Obberg - fin de la rue
8. Modification du règlement de roulage complémentaire - marquage hachuré dans la rue J. Bogemans jusqu'à l'avenue P.J. Charlotte
9. Modification du règlement de roulage complémentaire - emplacements de parking réservés pour véhicules personnels avenue Princesse J. Charlotte et De Hene
10. Prise en connaissance de la décision du département des routes et de la circulation du Brabant flamant (AWV) - Modification du règlement de roulage complémentaire - modification du marquage routier du RO Ring pour Brussel - sortie 8 Wemmel (ring externe)
11. Modification du règlement de roulage complémentaire - sens unique pour vélos rue Is. Meyskens
12. Règlement de rétribution pour la garderie scolaire et durant les vacances
13. Cas des routes - demande de lotissement en 3 parcelles - LOTEX b.v.b.a. - Bosch 144+, section A, nr. 297H, 302A & 303C partage
14. Détermination du registre des plans
15. Subventions du Woonbeleidsproject Noord: approbation
16. Cadre du contrôle interne
17. Intradura: extension de la collecte des déchets d'emballage plastiques - approbation des notules du Conseil de Gestion du 22/06/2017
18. Dossier IWVB: poursuite des négociations pour l'adhésion à un autre opérateur (TMVW) pour la distribution de l'eau et la purification de l'eau

Wemmel, 6/9/2017,

Par ordonnance :  
La secrétaire communale f.f.  
AUDREY MONSIEUR

Le président  
RAF DE VISSCHER

